

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Note à l'attention des candidats - session 2019

Cette note concerne les assistants maternels présentant les épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE dans le cadre du renouvellement de leur agrément

Il est impératif de lire cette notice en entier avant de débiter l'inscription

Vous trouverez :

1. **Le calendrier : dates importantes de la session ([cliquer ici](#))**
2. **Le descriptif des épreuves professionnelles ([cliquer ici](#))**
3. **Les justificatifs d'expérience professionnelle :**

Le candidat doit :

- **imprimer l'[annexe A](#)**
- **la compléter**
- **l'envoyer**, accompagnée de toutes les **pièces justificatives**, au service académique des examens professionnels **avant le [24 avril 2019](#)** à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Toulouse

DEC4 – CAP AEPE

CS 87703

31077 Toulouse cedex 4

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Calendrier de déroulement de la session 2019

Note à l'attention des assistant(e)s maternel(le)s

<p>Du 11 oct. au 16 nov. 2018</p>	<p>Les candidats individuels doivent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- prendre connaissance des notices et imprimer les documents nécessaires avant de débiter l'inscription. 2- se préinscrire sur le site Internet de l'académie de Toulouse, rubrique examens et concours 3- éditer la confirmation d'inscription reçue par e-mail 4- l'adresser au rectorat, accompagnée des pièces justificatives <p style="text-align: center;"><i>Il est fortement recommandé de conserver une copie des documents envoyés</i></p> <p>Nota Bene : Les assistant(e)s maternel(le)s qui ont fait le choix à l'inscription de présenter un projet d'accueil réel pour l'EP3 devront envoyer le dossier à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.</p>
<p>30 nov. 2018</p>	<p>Dernier délai pour retour de la confirmation d'inscription signée accompagnée des pièces justificatives</p> <p style="text-align: center;"><i>Passée cette date, l'inscription des candidats n'ayant pas retourné l'ensemble des documents sera annulée pour la session 2019</i></p>
<p>avril 2019</p>	<p>Les candidats reçoivent la convocation à l'examen à leur domicile et par e-mail</p> <p style="text-align: center;"><i>Penser à signaler les changements d'adresse mail ou d'adresse postale</i></p>
<p>24 avril 2019</p>	<p>Dernier délai pour l'envoi des annexes complétées et des justificatifs (pour <u>tous les candidats</u>)</p> <p style="text-align: center;"><i>Passée cette date, les candidats n'ayant envoyé aucun document ne seront pas autorisés à passer les épreuves de l'examen.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Les stages et expériences professionnelles devront être terminés avant cette date</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Il est indispensable de conserver une copie des documents envoyés</i></p>
<p>7 mai 2019</p>	<p>Commission de conformité de l'épreuve EP1.</p> <p style="text-align: center;"><i>En cas de dossier non conforme, les candidats en seront informés par un e-mail.</i></p>
<p>Fin mai et courant juin</p>	<p>Déroulement des épreuves professionnelles</p> <p>Les 2 fiches à présenter pour l'EP1 sont à apporter le jour de l'épreuve.</p> <p>Modèle de fiches : fiche 1 ; fiche 2</p>
<p>Début juillet</p>	<p>Publication des résultats</p>
<p>mi-juillet</p>	<p>Envoi du relevé de notes au domicile du candidat</p> <p style="text-align: center;"><i>Penser à signaler les changements d'adresse</i></p>

	EP1 : accompagner le développement du jeune enfant	EP3 : exercer son activité en accueil individuel
	Epreuve orale de 25 min avec exposé du candidat puis entretien à partir des supports ci-dessous	Epreuve orale de 25 min avec exposé du candidat puis entretien à partir de documents proposés par le jury. Temps de préparation : 1h30
<p>Modalités d'évaluation de l'épreuve pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation professionnelle continue (établissements privés) ➤ Enseignement à distance ➤ Candidats individuels 	<p>Supports à réaliser pour l'épreuve orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ une fiche relative à la réalisation d'un soin du quotidien (1 page recto) ➤ une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (1 page recto) <p>les 2 fiches sont à amener le jour de l'épreuve EP1 en 3 exemplaires</p> <p>Chaque fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ devra comporter un entête (voir modèle fiche 1 ; voir modèle fiche 2) ➤ présentera le contexte d'intervention ➤ décrira les activités <p>En l'absence de ces fiches le jour de l'épreuve, la note zéro sera attribuée</p>	<p>Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire, faisant ressortir les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ organiser son action ➤ négocier le cadre de l'accueil ➤ assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant ➤ élaborer des repas <p><u>Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent présenter un projet d'accueil réel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ce choix devra être fait dès l'inscription sur Internet (octobre-novembre) • Un dossier présentant le projet d'accueil (5 pages max.) devra être déposé selon les modalités (date et lieu) précisées ultérieurement. • Pas de temps de préparation <p><i>Si ces modalités ne sont pas respectées, les candidats ayant fait ce choix ne pourront pas se présenter à l'épreuve et seront éliminés de l'examen</i></p>
<p>Pour être pris en compte, l'expérience professionnelle doit réunir les conditions décrites dans le référentiel des épreuves</p>	<p>Référentiel : annexes de l'arrêté du 22/02/17 portant création de la spécialité du CAP AEPE : cliquer ici</p>	<p>Si le candidat ne satisfait pas aux exigences du référentiel, il ne pourra pas présenter les épreuves et le diplôme ne pourra pas lui être délivré.</p>
	<p>Expérience professionnelle de 12 semaines minimum ou 420h Document à imprimer : Annexe A</p>	

Assistant(e) Maternel(le) Agré(e).

A retourner accompagné de toutes les pièces justificatives avant le 24 avril 2019 à l'adresse suivante : Rectorat de l'académie de Toulouse – DEC4 – CAP AEPE – CS 87703 – 31077 Toulouse cedex 4

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Numéro d'agrément : **joindre la copie de l'agrément**

Expériences professionnelles acquises dans le secteur de la petite enfance.

A compléter par le candidat - Joindre les bulletins de salaire

Expérience professionnelle d'au moins 12 semaines ou 420h pour présenter l'EP1 (garde d'enfant de moins de trois ans)

Nom et adresse de l'employeur ou de la structure	Périodes	Total
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :

CONFORMITE - Partie réservée aux examinateurs de la commission de conformité (le candidat ne renseignera pas cette partie)	OUI	NON
Certificats de travail de 12 semaines minimum – pour EP1		
Justificatif agrément assistant maternel		

En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve correspondante,

Conserver un double de cette attestation

CAP AEPE SESSION 2019

Epreuve EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Fiche n°1 – Réalisation d'un soin du quotidien

NOM :	Prénom :	Centre d'épreuve : Lycée Jour de convocation : Heure de convocation :
----------------	-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

CAP AEPE - SESSION 2019

Epreuve EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Fiche n°2 – Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages

NOM :	Prénom :	Centre d'épreuve : Lycée Jour de convocation : Heure de convocation :
----------------	-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------